

**CONCOURS : RH-F-151(24) – POSTE SYNDIQUÉ – FEÉSO
AVIS INTERNE/EXTERNE
ASSISTANT, ASSISTANTE EN INTERVENTIONS COMPORTEMENTALES À TERME**

Poste : Assistant, assistante en interventions comportementales à terme

Date d'entrée en fonction : Dès que possible jusqu'à avis contraire

Lieu de travail : Centre pédagogique avec déplacements prioritaires à Cecil Facer ou autres écoles selon les besoins

Pourcentage d'affectation : 35 heures/semaine; (1,0 ETP); 40 semaines/année

Taux horaire : Entre 28,26 \$ et 34,59 \$ - classification 5

Sommaire des responsabilités:

La personne qui occupe ce poste relève de la lead du bien-être des élèves et elle a pour rôle d'établir une relation aidante, d'accompagner des élèves qui ont un besoin à court terme dans un domaine pédagogique, socioaffectif, de consommation de drogues et d'alcool, de dépression, d'anxiété, de respect de soi et des autres, de problèmes familiaux et/ou de maîtrise de colère, etc. en redonnant ou en préservant la plus grande autonomie possible aux élèves.

Elle doit appuyer le personnel scolaire en fournissant des stratégies d'intervention permettant la réussite scolaire de ces élèves. Elle doit collaborer avec les divers membres de l'équipe multidisciplinaire (direction d'école, enseignants, enseignantes, agente en assiduité scolaire et en gestion de crise, officiers de probation, travailleuses sociales, psychologues, etc.) et tous les partenaires socio-éducatifs.

Exigences et qualifications:

- Cours collégial en Techniques d'éducation spécialisée (cours de trois ans);
- Formation en *Intervention non violente en situation de crise (CPI)*;

Expérience :

Minimum de 2 ans d'expérience de travail à l'appui des élèves ayant des besoins plus complexes.

Compétences:

- Démontrer une bonne maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise;
- Savoir travailler en équipe;
- Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement;
- Être capable de faire l'analyse et la synthèse menant à la résolution de problèmes;
- Être capable de travailler sous pression dans un environnement mouvementé.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise du site Web avant **12 h le 26 février 2025** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533

Veuillez placer votre demande en ligne sur le site Web du Conseil.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Francine Vaillancourt, présidente

Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.